



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (Tuteur légal) autorise l'enfant
à être licencié au **C.N.A.**

Je m'engage à ce qu'il (elle) suive assidûment les séances d'entraînements et qu'il (elle) participe aux manifestations pour lesquelles il (elle) sera invité(e) à participer.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur (consultable sur le www.cnavignon.fr) et m'engage à le respecter.

L'adhérent s'engage à respecter les consignes données par les entraîneurs et les dirigeants.

Date :

Signature :

DECHARGE PARENTALE (pour adhérents mineurs)

Je soussigné(e), Mr ou Mme :
Investi(e) de l'autorité parentale de l'enfant :

- M'engage lors de son entraînement de Natation à accompagner mon enfant et à vérifier la présence de son entraîneur

- M'engage à venir le chercher à l'heure prévue à la fin de l'entraînement ou à défaut, décharge le club du Cercle des Nageurs d'Avignon de toute responsabilité pour tout incident ou accident qui pourrait survenir à l'intérieur ou hors de la piscine.

- Autorise le club en cas d'accident, blessure ou malaise survenu lors des compétitions, entraînements, au cours de ses déplacements et sorties organisées par le club, à prendre les mesures d'urgence qui s'imposent (hospitalisation...)

- Autorise les photographies et diffusions de photos prises dans le cadre de compétitions ou manifestation organisées par le C.N.A.

- Autorise l'utilisation des données CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) par le C.N.A

Fait à Avignon, le / /

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Règlement 2023-2024 : Section Natation Artistique

1) ENTRAINEMENTS :

Les nageurs ayant choisi d'intégrer un sport d'équipe en choisissant la section Nat' Artistique s'engagent :

- **À venir** à chaque cours, sauf pour motif « grave » ou excusé.
- **Pendant les vacances scolaires** : Des séances seront proposées, leur présence est largement conseillée.
- Le groupe de votre enfant est choisi par les éducateurs en fonction de son niveau, de son âge, de son engagement et son évolution. Il peut donc changer en cours d'année si besoin. Dans tous les cas, les éducateurs sont seuls décisionnaires.

2) MATERIEL :

Les nageurs doivent posséder leur propre matériel **avec leur nom écrit dessus** lorsque c'est possible et l'emmener à chaque cours.

Nous vous demandons d'avoir pour l'année ;

- Maillot d'entraînement adapté à la pratique de la natation artistique (une pièce)
- Maillot tout noir pour nos représentations et Galas (un modèle type vous sera conseillé en début d'année)
- Pince-nez (de couleur chair de préférence)
- Un short et/ou leggin noir
- Des palmes courtes et un tuba **FRONTAL** (attention ne pas confondre avec les tubas « normaux » que l'on place sur le côté)
- Des bidons gonflables de chez décathlon spécialement conçus pour nous et qui nous aident à travailler des positions de natation artistique (les stocks ne sont pas toujours disponibles, faire au mieux, vous pouvez aussi avoir des bidons autres de 5/10L mais c'est moins pratique à transporter)
- Bonnet de bain/ lunettes de piscine

3) GALA/ REPRESENTATIONS :

La participation aux Galas proposés par les éducateurs est obligatoire sinon, il faudra nous tenir informé le plus rapidement possible (minimum 2 mois avant). **Les répétitions générales sont elles aussi obligatoires** pour la participation aux spectacles qui sont en général sur les créneaux habituels.

Il est possible que nous vous demandions de vous munir ou de faire votre propre costume et accessoire. Les infos vous seront communiquées en cours d'année.

3) VIE DU CLUB :

Les nageurs doivent respecter le règlement intérieur des piscines ainsi que le personnel qui nous accueille.

Les parents doivent être présents pour récupérer leurs enfants à l'heure de fin du cours. Aucun parent n'est admis au bord du bassin.

Les nageurs doivent avoir un comportement en adéquation avec les valeurs de notre Sport tel que :

- Le respect de ses partenaires de club, de ses coéquipiers, des entraîneurs, des parents, du personnel travaillant dans les lieux qui les accueillent...
- Une attitude digne d'un sportif de sport d'équipe (sérieux, volonté, assiduité, motivation, travail...)

Si votre enfant rencontre un problème avec un ou des camarades, il vous faudra en référer aux éducateurs pour qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires. Il faudra mettre au courant les éducateurs aussi si votre enfant ressent un quelconque mal-être où s'il a un souci de santé.

Date et signature :